

Le plan « canicule » 2012 précisant le dispositif de prévention et de gestion des conséquences sanitaires d'un épisode de canicule à mettre en place durant l'été 2012 a été activé entre le 1^{er} juin et le 31 août. Comme les années précédentes, le plan prévoit notamment la mise en place d'une surveillance sanitaire de la population au niveau départemental en lien avec l'Institut de Veille Sanitaire (InVS).

| Plan national canicule |

Les périodes de fortes chaleurs sont propices aux pathologies liées à la chaleur, à l'aggravation de pathologies préexistantes ou à l'hyperthermie. Suite à l'épisode caniculaire exceptionnel de l'été 2003, un plan national de prévention et de gestion de crise visant à réduire les effets sanitaires d'une vague de chaleur est mis en place chaque année.

Le plan repose sur cinq piliers : les mesures de protection des personnes âgées à risques hébergées en institutions, le repérage des personnes isolées, l'alerte, la solidarité, l'information.

Le dispositif comprend 3 niveaux d'alerte progressifs :

- « veille saisonnière », déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 31 août 2012 ;
- « mise en garde et actions » (Miga), déclenché par les préfets de département, sur la base de l'évaluation des risques météorologique et sanitaire réalisée par l'InVS en collaboration avec Météo France ;
- « mobilisation maximale », correspondant à une situation exceptionnelle dépassant le champ sanitaire et nécessitant la mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués. Ce niveau est déclenché par le Premier ministre.

| Système d'alerte canicule et santé - Sacs |

Pour aider à la décision et à l'activation des niveaux du plan, le système d'alerte canicule et santé (Sacs), élaboré par l'InVS en partenariat avec Météo-France, a été mis en place depuis le 1^{er} juin 2012.

Ses objectifs s'inscrivent dans la logique de veille et d'alerte sanitaire à savoir :

- surveiller l'évolution des indicateurs pour être en mesure d'apporter une aide à la décision pour le déclenchement ou la levée d'alerte canicule ;
- surveiller l'évolution des conséquences sanitaires d'une vague de chaleur pour adapter les stratégies ;
- évaluer *a posteriori* le dispositif de surveillance et les mesures prises pour la gestion de l'alerte.

Ce système repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo-France et des risques sanitaires par l'InVS. L'analyse de la situation météorologique réalisée par Météo-France permet notamment de prévoir les risques de dépassement des seuils de températures propres à chacun des départements métropolitains (diurne et nocturne). L'InVS (national et régional conjointement) réalise une analyse de la situation sanitaire, sur la base d'indicateurs de mortalité et de morbidité suivis quotidiennement. Au final, cette évaluation permet à l'InVS de recommander aux pouvoirs publics l'activation des différents niveaux du Plan national canicule.

| Le rôle de la Cire Normandie |

Dans le cadre du plan canicule, la Cire Normandie a pour mission de (i) centraliser et interpréter des indicateurs de mortalité et de morbidité et (ii) transmettre un point au niveau national de l'InVS, aux ARS de Basse-Normandie et de Haute-Normandie et aux autres partenaires de la veille sanitaire dans les deux régions.

La surveillance épidémiologique repose pour chaque département sur :

- les **données globales de morbidité** issues (i) de l'activité des services d'urgences adhérant au réseau Oscour®, (ii) de l'activité des associations SOS médecins de Caen, Cherbourg et Rouen et (iii) des informations des services d'urgence et des Samu disponibles dans le serveur régional de veille et d'alerte de Haute-Normandie (Servahn) ;
- le suivi des **affections liées à la chaleur** (hyperthermies, hyponatrémies, déshydratations, malaises) à partir des données des associations SOS Médecins de Caen, Cherbourg et Rouen et des services d'urgences adhérant au réseau Oscour® dont la transmission est effective sur la période d'analyse (du 1/06 au 31/08) et dont le taux de codage des diagnostics est supérieur à 70% (voir Encadré 1) ;
- le suivi des **données de mortalité** dans les établissements de soins et en ville (décès enregistrés par les services de l'état civil des communes informatisées via l'Insee).

Encadré 1 : regroupements pour chaque département de Basse-Normandie et de Haute-Normandie des établissements adhérant au réseau Oscour® (InVS) utilisés pour les analyses de la Cire Normandie durant la veille saisonnière du plan national canicule (du 01/06 au 31/08)

Les échantillons d'établissements sont constitués selon les départements des services d'urgence suivants :

- **Pour le Calvados** : CH de Lisieux, CRU de Caen - service adulte, CRU de Caen - service pédiatrique, CH de Falaise, CHP St Martin à Caen ;
- **Pour la Manche** : CH d'Avranches-Granville - site d'Avranches, CH d'Avranches-Granville - site de Granville, CH de Cherbourg, CH de Valognes ;
- **Pour l'Orne** : CH de Flers, CHIC des Andaines, CH d'Argentan, CH d'Alençon-Mamers ;
- **Pour la Seine-Maritime** : GH du Havre-Monod - service adulte, GH du Havre-Monod - service pédiatrique, CHI du Pays des Hautes Falaises de Fécamp ;
- **Pour l'Eure** : CH de Bernay, CH de Verneuil-sur-Avre, Clinique chirurgicale Pasteur d'Evreux.

Durant cette veille saisonnière, pour permettre une veille la plus efficace possible, il est important qu'une attention particulière au codage des affectations liées à la chaleur soit portée.

Cellule de l'InVS en régions Haute et Basse Normandie (Cire Normandie)

Tel : 02 32 18 31 64 / Fax : 02 32 18 26 50

Site de Caen

ARS de Basse-Normandie
Espace Claude Monet
2, place Jean Nouzille, CS 55035
14050 Caen Cedex 4

Site de Rouen

ARS de Haute-Normandie
31, rue Malouet
BP2061
76040 Rouen Cedex

Publications de la Cire Normandie :

<http://www.invs.sante.fr/Regions-et-territoires/Localisation-et-contacts/Basse-Normandie>

<http://www.invs.sante.fr/Regions-et-territoires/Localisation-et-contacts/Haute-Normandie>

<http://www.ars.haute-normandie.sante.fr/Ses-publications.115249.0.html>

<http://ars.basse-normandie.sante.fr/Points-epidemiologiques.120904.0.html>

Si vous souhaitez être destinataire des points épidémiologiques réalisés par la Cire Normandie, merci de nous en informer par courriel : ars-normandie-cire@ars.sante.fr.

InVS

Dr Françoise WEBER
Directrice Générale

Cire Normandie

Arnaud MATHIEU
Responsable
de la Cire Normandie

Myriam BLANCHARD
Epidémiologiste
Chargée de projets

Marie-Anne BOTREL
Epidémiologiste
Chargée de projets

Hélène BOUHMAR RAHALI
Interne de santé publique

Stéphane EROUART
Epidémiologiste
Médecin de santé publique

Benjamin LARRAS
Chargé d'études

Caroline OBERT
Epidémiologiste - Ingénieur

Cécile SAGNA
Assistante de secrétariat

Mélanie TROUVAY
Epidémiologiste
Chargée d'études

Marguerite WATRIN
Epidémiologiste
Chargée d'études